



COMMUNIQUE DE PRESSE

N° 22 - 15 octobre 2014

PROJET DE LOI RELATIF À LA SANTÉ : Un projet intéressant qui reste à compléter

L'UNAF est en accord avec les objectifs du projet de loi relatif à la santé, qui a été présenté ce jour au conseil des ministres. Pour elle, de nombreux points vont dans le bon sens.

Une première étape vers la promotion de la santé tout au long de la vie

L'UNAF est satisfaite que la notion de promotion de la santé soit affirmée comme un élément plein et entier de la politique de santé. L'UNAF regrette cependant qu'il n'y ait pas d'éléments plus concrets. De même, s'il est indiqué dans le texte que la promotion de la santé est conduite en milieu scolaire, aucun élément n'apparaît pour renforcer l'action des acteurs en charge de la santé scolaire. En outre, l'UNAF souhaiterait que soit mis en place un parcours d'éducation à la santé à tous les âges de la vie, tant dans le milieu scolaire que dans celui du travail afin de permettre aux familles d'être davantage actrices de leur santé.

Le tiers payant généralisé pour aider les familles

Plusieurs récentes enquêtes ont montré que de nombreuses familles retardaient, ou pire, renonçaient à se faire soigner pour des raisons économiques. L'UNAF est donc satisfaite que le principe de tiers payant généralisé demeure dans le texte du projet de loi malgré la levée de bouclier de certains syndicats professionnels. Cette mesure devrait contribuer à l'amélioration de l'accès au système de santé de l'ensemble de la population, surtout si elle contribue à désengorger les urgences.

Un texte qui pourrait encore être enrichi

L'UNAF espère que le débat parlementaire enrichira le texte, en particulier, sur :

- les refus de soins,
- la Protection Maternelle et Infantile (comme le recommande le Conseil économique, social et environnemental),
- le droit à l'accompagnement pour les personnes porteuses de pathologies complexes,
- l'organisation territoriale de la santé,
- la place des associations représentant les usagers de la santé et les familles.